

Vente

Type de mandat : **Tous types de mandat**

Pour la vente :

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

Estimation (écrite) appartement - maison * 180 € TTC

Estimation / propriété - immeuble - château 450 € TTC

* Gratuit en cas de mandat signé

Pour la location :

Honoraires à la charge du locataire :

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail ont été plafonnés en trois zones de tarification (selon décret du 1er août 2014 n°2014-890) :

- Zone très tendue : 12 € TTC le m² de surface habitable.

- Zone tendue : 10 € TTC le m² de surface habitable

- Zone non tendue : 8 € TTC le m² de surface habitable

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC du m² de surface habitable

LOCAUX COMMERCIAUX :

18 % du loyer annuel à partager entre locataire et propriétaire.

- **Prix de vente**

Valeur < 140 000 €

7 000 €

141 000 € - 300 000 €

5 %

301 000 € - 500 000 €

4.5 %

> 501 000 €

4 %
